

## TARIFS service périscolaire

Les tarifs des différents services seront votés lors du conseil municipal du 12/07/2018.  
Ils seront accessibles à la mairie et sur le site internet après cette date.

### Les activités



### Présentation organisation 2018-2019

Accueil périscolaire

Mairie

35140 Mézières sur Couesnon

Mairie 02-99-39-36-43

Garderie 06-81-32-32-46

periscolairemezieres@orange.fr



Pour l'année scolaire 2018-2019, les écoles de Mézières sur Couesnon fonctionnent sur un rythme de 4 jours.

Le service périscolaire municipal englobe les différents temps d'accueil en dehors des temps de classe, sous la direction d'Elise Moisan Berault :

*Pour les enfants de l'école publique*

**Les services de cantine et le temps de récréation du midi**

*Pour les enfants des deux écoles (publique et privée)*

**La garderie du matin et du soir**



**L'accueil de loisirs du mercredi toute la journée**

*Nouveau* : L'accueil de loisirs du mercredi redevient communal. La gestion sera assurée par la Mairie sous la direction d'Elise Moisan Berault. Les enfants seront encadrés par des agents du service périscolaire et des agents de Liffré-Cormier Communauté.

Pour tous les services, vous n'aurez donc qu'un seul interlocuteur :



**Elise Moisan Berault**

☎ 02.99.39.36.43

☎ 06 81 32 32 46 (garderie)

[periscolairemezieres@orange.fr](mailto:periscolairemezieres@orange.fr)

### L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires

Pour toutes les vacances, pas de changement : l'accueil de loisirs reste géré par la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté sous la direction d'Anne-Sophie Leborgne. *Un dossier d'inscription spécifique sera à compléter,*

### Inscriptions service périscolaire

Vous devez remplir un dossier d'inscription pour l'année (même si votre enfant ne vient que ponctuellement).

***A rendre impérativement la 1ère semaine de Septembre 2018***

***(à Elise, à la Mairie ou aux enseignants qui les transmettront au service périscolaire)***

- Fiche d'inscription 2018-2019
- Fiche sanitaire de liaison 2018-2019
- Attestation de quotient familial

*Ce dossier complet donne accès à : la cantine, la garderie et l'ALSH du Mercredi*

Sans attestation de quotient familial fin septembre, le tarif le plus fort sera appliqué.

Si votre enfant a un régime alimentaire spécifique ou un traitement médical, vous devrez en informer l'équipe et fournir les ordonnances ou le PAI.

En cas de retard ou de changement de personne autorisée à récupérer votre enfant veuillez prévenir systématiquement l'équipe :

**au 06-81-32-32-46 ou par mail [periscolairemezieres@orange.fr](mailto:periscolairemezieres@orange.fr)**

### Facturation

Les factures vous seront envoyées tous les mois suivant les services utilisés,

Modes de paiement :

- Par prélèvement automatique (remplir l'imprimé « autorisation de prélèvement » disponible en mairie et fournir un RIB).
- Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor Public et à adresser à la trésorerie de Fougères.
- En espèces uniquement à la trésorerie de Fougères.
- Par tickets prépayés CESU (Chèque Emploi Service Universel) à la trésorerie de Fougères.

## Pause méridienne 12h-14h

### Cantine



Les repas servis à la cantine sont livrés en liaison chaude par la société CONVIVIO.  
Les enfants sont encadrés par l'équipe périscolaire au cours des repas.

Cette année, les maternelles prendront leur repas dans la salle de motricité afin de laisser plus de temps à tous les enfants pour manger et de créer des services plus calmes.

**Service maternelles (TPS-PS-MS-GS) de 12h à 13h, salle de motricité.**  
avec Claire, Valérie et Stéphanie

- A 12h, passage aux toilettes pour le lavage des mains.
- Repas dans la salle de motricité dans un espace spécifique aménagé
- Puis, Sieste pour les TPS/PS et Récréation pour les MS/GS

**Service Élémentaires n°1 (CP-CE1-CE2) de 12h à 12h50, à la cantine.**  
**Service Élémentaires n°2 (CE2-CM1-CM2) de 13h à 13h50, à la cantine.**  
avec Louise, Emilie ou Caroline

- Les enfants participeront à la mise en place du couvert.

### Récréation



Entre les services, les enfants iront jouer dans la cour de récréation. Ils seront encadrés par Élise, Émilie ou Caroline et Stéphanie (à la fin du service des petits).

Différentes activités seront proposées : foot, ping-pong, basket, jeux libres,...

En cas de pluie ou de froid, ils se rendront dans la salle périscolaire pour jouer.

Les enfants ne mangeant pas à la cantine sont accueillis dans la cour à partir de 13h50 par l'équipe enseignante.

## Équipe périscolaire

L'équipe est composée de 10 personnes qui interviennent sur les différents temps périscolaires (cantine, garderie, surveillance de la cour de récréation)



Elise  
Moisan-Berault  
Directrice du  
service périscolaire



Émilie  
Brunet



Louise  
Berenger



Stéphanie  
Loiseau



Caroline  
Geslin



Valérie  
Wendling



Nathalie  
Douasbin



Claire  
Guedeu



Maryline  
Quinton



Lætitia  
Poivet



## Accueil de loisirs du Mercredi



Nouveau : L'accueil de loisirs du mercredi redevient communal.  
La gestion sera assurée par la Mairie sous la direction d'Elise Moisan Berault. Les enfants seront encadrés par des agents du service périscolaire et des agents de Liffré-Cormier Communauté.

### Journée type

L'ALSH sera ouvert le mercredi, de 7h à 19h à l'Espace Détente de la Vallée.

Vous pourrez moduler la journée de votre enfant :

- en demi-journée
- demi-journée avec repas
- ou journée complète.



Les horaires d'arrivées et de départs seront les suivants :

- Accueil matin : de 7h à 9h30 (directement à l'ALSH)
- Accueil midi : de 13h30 à 14h
- Départs : de 16h30 à 19h

### Inscriptions

- Date limite d'inscription : LUNDI pour le mercredi suivant
- Modes d'inscription :
  - Coupon réponse à l'accueil de la Mairie (ou boîte à lettres)
  - Par mail : periscolairemezieres@orange.fr



## Garderie périscolaire

Accueil des enfants des deux écoles  
de Mézières sur Couesnon

### Les Horaires

- Arrivée des enfants : entre 7h00 et 8h30
- Départ des enfants : entre 16h30 et 19h00. Les enfants quittent le service pris en charge par leur famille ou les personnes désignées sur la fiche de renseignements  
L'horaire de fermeture du service à 19h est impératif. En cas de retard après 19h, un tarif s'appliquera (voir tarifs).

### Garderie du matin (7h à 8h30 dans la salle de motricité)

Avec Claire, Valérie et Caroline

Les enfants devront être accompagnés par un des parents jusqu'aux locaux de la garderie.  
Possibilité pour l'enfant d'apporter un goûter à manger sur place.  
De 7h30 à 8h30, des jeux seront proposés à un petit groupe en salle périscolaire.

### Garderie du soir (16h30 à 19h)

#### ● 16h30-17h : GOUTER

MATERNELLES : Goûter dans la salle de motricité avec **Émilie, Lætitia et Élise**  
ELEMENTAIRES : Goûter à la cantine avec **Caroline, Stéphanie, Valérie et Maryline**

Les parents devront mettre un goûter dans le cartable de l'enfant, de préférence dans une boîte avec son prénom, Des verres d'eau seront proposés par les animatrices.  
Les enfants sont encouragés à participer à la gestion de la vie collective (rangement et nettoyage des tables).

#### ● 17H-19H : GARDERIE et ACTIVITES

MATERNELLES : dans la salle de motricité avec **Émilie, Lætitia et Élise**  
ELEMENTAIRES : dans la salle périscolaire et la classe à l'étage avec **Caroline, Stéphanie, Valérie et Maryline**

#### 17h/18h : Garderie/Activités

Cette année, les enfants pourront bénéficier d'activités ponctuelles proposées par l'équipe d'animation. Les activités se dérouleront en petits groupes.  
Pour les enfants qui ne souhaitent pas y participer, différents espaces seront aménagés sous la surveillance des animatrices : dessins, jeux de constructions, jeux de société, coins poupées cuisine, espace lecture,...

#### 17h à 18h : Étude surveillée

Une étude surveillée sera proposée dans la cantine tous les soirs (sauf le vendredi).  
Les parents devront inscrire l'enfant en début d'année auprès de l'équipe d'animation.  
Quand les devoirs seront terminés, les enfants pourront rejoindre la garderie.

À 18h15, tous les enfants seront conduits dans la salle de motricité pour la fin de la garderie jusqu'à 19h.